

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Compte-rendu n° 75-82- 09-2014 de la réunion de la C.R.A.de la Ligue Ile de France de Voile tenue le mercredi 18 09 2014 à la ligue.

Membres de la CRA présents :

Patrick GERODIAS (PGE), Patrick VILAIN(PV), Monique MANCHEZ (MM), Michel PACHOT (MP), Patrick GONDOUIN (PGO), Emile SERVELLA (ES).

Membres de la CRA absents excusés :

Hervé CHASTEL (HC), Jean-Luc ALEPEE (JLA), Bernard JUBERT (BJ), Yvon POUTRIQUET(YP), Paule-Marie POULOUIN (PMP).

Membres honoraires invités et excusés :

Jean FOSTERUD (JF), Hervé LE MARCHAND.

Personne invitée:

Daniel BOUCHARD

Personne invitée et excusée

Alain LAIGLE président de la ligue, qui n'a pu se libérer pour participer à cette réunion.

Le président de la CRA remercie pour leur implication dans l'arbitrage Francilien :

- Daniel BOUCHARD (qui se retire au bout du bout de la presqu'il de Quiberon et nous a fait découvrir le "Chouchen"),
- Emile SERVELLA qui prend du recul après de nombreuses années de bons et loyaux services.

D BOUCHARD offre à la CRA son pavillon Jury avec sa hampe qui seront remis à Cécile VENUAT ainsi que sa collection de "pavillons signaux de course" qui serviront lors des séances de formation.

1. Approbation dernier CR :

Le compte-rendu n° 75-81- 06-2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Nominations arbitre régional :

Promo 2013 :

- **G DELOGE** : PGo tuteur, propose sa nomination juge régional qui est acceptée par la CRA

Promo 2014 :

- **C VENUAT** : PGo tuteur, propose sa nomination juge régional qui est acceptée par la CRA. PGo contactera Cécile à propos de la gestion comme coureur d'incident en course.

- **J DAVAINÉ** : HC tuteur, a proposé sa nomination cc régional qui est acceptée par la CRA.

PGe enverra le courrier personnel aux arbitres nommés.

3. Etat des formations :

- Thien BHUI KHAC s'est bien investi, il lui reste une évaluation cependant il poursuit ses études et est parti au Havre. Son dossier a été transmis par PMP tutrice vers le responsable de la ligue d'accueil.

Pour les suivant les résultats sont mitigés.

- D LUTAUD plus aucune nouvelle : rayé de la formation

- L Dufort* surbooké par les différentes formations et responsabilités (DB), Alexandre Kaiser très impliqué professionnellement et dans son club (MP), seront informés par PGe de l'arrêt de la gestion de leur formation par la CRA et les encourage à la reprendre

lorsque leurs contraintes seront moins importantes.

- C Wanecke n'a pas été accepté en formation spécifique.

** Laurent vient de contacter Claude Pironom pour poursuivre sa formation.*

4. Formation des arbitres régionaux en 2015 :

Accord général pour l'organisation de cette formation (dates à prévoir à la prochaine réunion)

- Les arbitres de club nommés par les présidents de club recevront une information concernant l'organisation de séances de formation régionale en 2015.

- Discussion sur l'intérêt de proposer officiellement des séances de formation arbitres de club. Des séances non officielles ont déjà été effectuées par Guy BONIN, Michel PACHOT et Patrick VILAIN sans aucune "publicité". Pas de décision quant à la proposition d'organiser officiellement des séances à la demande.

- Les arbitres de club sont le réservoir pour la formation régionale.

- Remarques : on ne connaît pas le niveau des arbitres de club. Leur participation lors des régates de leur club est mal connue (peu d'arbitres de club s'inscrivent officiellement sur le site) et il n'y a aucun compte-rendu de régate.

5. Formation des arbitres nationaux

Quatre franciliens intègrent la formation nationale :

-Sylvie BRABAN (CC), PMP (CC), Alexandre HORGNIÉS (CC) et Baptiste VERNIEST (Jury).

Ils suivront le séminaire de formation théorique à la FFVoile du 18 au 21 septembre 2014.

- *Dernière nouvelle : toutes et tous sont admis comités de course stagiaires (SB, PMP, AH) et Jury stagiaire (BV) à la fin du séminaire de la FFVoile.*

6. Formation continue - Journée des arbitres

BONNE NOUVELLE : le bureau de la ligue a donné son feu vert la veille de notre réunion pour l'organisation de cette journée. PGe a remercié personnellement le président de la ligue.

Date : **25 janvier 2015 au CREPS**. Les arbitres seront informés rapidement.

Les objectifs sont maintenus : rassemblement, échanges, reconnaissance, formation continue. Faire passer quelques messages officiels et nombreux messages techniques concernant l'arbitrage.

On devrait pouvoir compter sur (approximativement) 50 participants.

Modifications souhaitées :

Pourquoi ?

- le nombre de participants a diminué : en 2012 plus de 60 participants, pas de journée en 2013, une quarantaine à la journée en 2014.

Explication (?) moindre motivation (la proposition de demander une participation pour pouvoir organiser cette journée, n'avait recueilli qu'environ 50% d'adhésion). Une diminution du nombre des arbitres (en 2013, une dizaine ont arrêté leur activité, non compensée par la nomination de nouveaux arbitres).

- Présentations orales trop longues, intérêt des sujets, désertification de l'auditoire l'après midi (après le repas..).

Comment ?

- le grand amphi (confortable, pratique mais coûteux) est disproportionné.

- longue discussion sur l'intérêt d'une seule demi-journée. Finalement repoussée.

- décision : une journée entière (en terminant plus tôt).
 - locaux : deux salles (contiguës) pouvant être séparées (elles existent).
 - matin : deux ou trois présentations didactiques en commun (cf thèmes de l'année dernière non traités ou autres) le matin. Autres FREG, où trouver les infos sur le site de la ligue, rédaction des IC et annexes, inscription des régates au calendrier etc etc .
 - après midi : ateliers mixtes (cc + jury 6-7 personnes+ un représentant de la CRA) réfléchissant, débattant et présentant leurs conclusions (durée totale 30 à 45 minutes)
 - chaque atelier a son propre thème.
 - en fonction du temps prévoir une rotation des arbitres. D'où la nécessité de :
 - 1) prévoir les thèmes longtemps à l'avance,
 - 2) informer les participants pour leur demander de faire leur choix,
 - 3.) organiser les groupes à l'avance.
 - synthèse des conclusions en commun en fin de réunion.
 - thèmes : contenu d'une réclamation avec exemple d'incident imposé, dépôt, présentation au jury de la réclamation.
 - après midi : exercices "flash".
- exemples :*
- l'animateur montre un pavillon : signification, indication, conditions d'envoi et d'affalée, etc etc , contenu d'une réclamation,
 - au cours d'instruction : incident, mutisme, absence d'une ou des deux parties, gestion des témoignages (coureurs, cc, jury), suspension, report de l'instruction etc,
 - incident à une marque : positionnement pour observer un incident, passage incorrect, contact marque, compte rendu.

7. Remboursement des frais kilométriques:

7.1. principe retenu

Le remboursement des notes de frais ne pourra s'effectuer qu'à la fin de l'année. Un message est mis sur le site de la ligue et PGe informe chaque arbitre de la possibilité de demander un remboursement "anticipé".

PGo informe qu'une nouvelle feuille de pointage pour les CC est disponible sur le site fédéral.

7.2. Informations complémentaires

*Une petite modification du texte décidée par le CD concernant la prise en charge des frais des **arbitres stagiaires** : la restriction concernant les régates « à domicile » est supprimée. (cf document joint en annexe1).*

Une procédure simplifiée (qui fera l'objet d'une information à tous les arbitres) est adoptée à partir de Septembre 2014 à savoir :

Suppression de l'envoi par lettre du CR et des frais engagés par l'arbitre à Patrick Vilain.

La nouvelle procédure remplacera le courrier papier par un envoi par mail avec signature électronique à l'adresse vilain.cra@idfvoile.com

L'inscription de cette adresse sera portée sur le document de compte rendu. Patrick Gondouin devra proposer rapidement la nouvelle maquette du document qui sera envoyée à tous les arbitres.

Réunion de préparation du séminaire le 08 octobre 2014 à 18H30 à la ligue.

Le président de la CRA
Patrick GERODIAS

La secrétaire de séance
Monique MANCHEZ

Annexe 1 au Compte-rendu n° 75-82- 09-2014 de la réunion de la C.R.A.
de la Ligue Ile de France de Voile
tenue le 16 09 2014 à la ligue.

**Critères (18 juin 2014)
de remboursement des frais kilométriques
pour les arbitres de l'Ile de France nommés sur des régates
en dehors de leur club en Ile de France**

Les arbitres régionaux, nommés par la CRA, résidant en Ile de France,

Président du jury, jury (adjoint), président du comité de course ou adjoint au comité de course, jaugeur, chef Umpire ou umpire.

1) Pour une régata *d'une journée*, grade 5A ou ES en Ile de France,

Les frais kilométriques peuvent faire l'objet d'un remboursement par la CRA.

2) Pour les régates sur *deux jours* de grade 5A en Ile de France :

- a) Un seul trajet (A/R) est pris en charge par la CRA**
- b) Les frais du 2^e trajet, les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par le club organisateur (avant de faire valider, le postulant devra contacter le club pour accord)**

3) Pour les arbitres en formation régionale (cours, régates), les frais de remboursement kilométriques sont pris en charge par la MFE.

Rappel : Pour les régates de grade 4, les frais d'arbitrage sont entièrement à la charge du club organisateur